

le bien de l'Empire. Il est d'opinion que le Canada pourrait étendre ses relations commerciales avec ces îles et que plusieurs de leurs produits seraient bien accueillis sur nos marchés, et que par contre, un bon nombre de nôtres, la fleur particulièrement, trouveraient un débouché avantageux là-bas.

M. Pollock, de Paris.

M. Pollock, de la Chambre française de Paris, parle en français. Il n'est pas étranger à notre pays. Il donne ses impressions personnelles. Il dit qu'il a remarqué toute l'immensité de toutes nos richesses. Il a trouvé tout grand dans notre pays qu'il a déjà visité: les rivières, les montagnes, les lacs, les voies ferrées, et même nos Canadiennes, parce qu'elles ont de grandes familles.

Il a dit un mot de la bonne impression du voyage d'Edouard VII en France.

Il croit que l'un des motifs de la récente visite d'Edouard VII à Paris, a été de payer un tribut de courtoisie envers ses sujets de langue française et spécialement les Canadiens-Français.

Puis il insiste sur le fait que c'est un devoir pour nous tous Français et Anglais d'exploiter nos richesses si vastes.

Il a entendu sir Wilfrid Laurier lors de ses voyages à Paris. "Il faut qu'on aime cet homme"; il dit qu'à Paris sir Wilfrid Laurier avait créé une très bonne impression. Partout il s'est dit fier du Canada; il terminait tous ses discours en proclamant l'honneur qu'il avait eu de naître de la race française et surtout de la race canadienne. M. Pollock dit qu'il partage bien cette impression de M. Laurier.

M. Pollock a parlé le dernier. On a joué le God save the King, puis après des hurrahs frénétiques les invités furent conviés à un réveillon préparé sous les soins de M. Joyce.

Dans l'assistance, on remarquait: l'hon. J. K. Ward, l'hon. juge Loranger, M. R. Munro, Major D. See, l'échevin H. Laporte, l'échevin L. A. Lapointe, l'échevin Couture, l'hon. A. Desjardins, M. A. Racine, M. Charles Chaput, M. D. Pariseau, M. L. J. A. Surveyer, M. J. X. Perrault, M. L. Geoffrion, M. J. O. Gareau, M. G. Boivin, M. J. A. Savignac, M. T. A. Chagnon, M. J. A. Vaillancourt, l'échevin L. A. Ricard, M. Duncan A. Campbell, M. Alfred Jeannotte, M. Ed. de Bellefeuille, M. Jos. Fortier, M. A. Latimer, délégué de Plymouth; M. H. A. Brault, M. Catelli, M. Jos. Hains, le dévoué secrétaire de la Chambre de Commerce; M. Desrôchers, président de la Chambre de Commerce de Joliette, M. G. Des Trois-Maisons, M. J. C. Rose, M. J. Harper, Cap. J. E. Bernier, M. F. E. E. Bickerdike, M. Geo. Janin, M. G. H. Desjardins, M. H. Labelle, M. Pierre Désforges, M. A. T. Paterson, M. Fabien Vanasse, M. Israël Charbon-

neau, M. Amédée Lacombe, M. S. Robitaille, M. Arthur Bourret, M. J. A. Choquette, M. A. V. Roy, M. G. Lachance, M. Edouard Hardy, M. A. C. Lalonde, M. Wilfrid Seers, M. James Tasker, Dr A. Germain, M. W. S. Goodhugh, M. Geo. Both, M. J. D. Bergeron, M. Th. Michaud, M. F. X. Roy, M. L. E. Beauchamp, M. H. Dufort, M. T. W. Lesage, M. A. Ghysens, M. Alfred Bernier, M. J. C. Beatty, MM. Meldrum, M. Jos. Rivard, M. J. Dantony, M. B. Archambault, M. Lee, M. Chs Guérin, M. Beaudoin, M. L. H. Fréchette, M. Jos. Girard et un grand nombre d'autres notabilités du commerce, de l'industrie, de la finance et des professions libérales dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Les dames et les jeunes filles en élégantes toilettes étaient nombreuses et réchaussaient de leur aimable présence l'éclat de cette belle démonstration.

La Chambre de Commerce peut se féliciter à bon droit du succès de cette soirée d'adieu dont l'organisation lui fait honneur.

LA M. S. R. INSATIABLE

La Montréal Street Railway est en instances auprès du Conseil Municipal pour faire prolonger de trente ans son privilège actuel.

Son contrat avec la Cité a encore dix-neuf ans à courir avant sa complétion.

C'est donc pratiquement pour cinquante ans que la Ville se trouverait liée avec la Compagnie.

Il semblera évident à tous ceux qui ont souci de l'intérêt public et qui veulent que cet intérêt passe avant celui des actionnaires de la Compagnie, qu'il n'y a pas lieu de prolonger pour le moment la durée de la franchise accordée à la Montréal Street Railway.

En vingt ans, en dix-neuf ans, il se passe bien des choses, il se fait de grands et rapides progrès qui peuvent modifier du tout au tout un contrat de la nature de celui qui existe entre la Cité et la Compagnie des Chars Urbains.

Il y a vingt ans seulement, on ne songeait guère aux tramways électriques comme moyen de transport dans Montréal et si, il y a vingt ans, on eut accordé une franchise de cinquante ans à la Compagnie, la Cité de Montréal eût pu être longtemps embarrassée par son contrat.

Que deux ou trois ans avant l'expiration du contrat actuel on s'occupe des conditions nouvelles auxquelles une prolongation de franchise peut-être accordée, ce sera suffisamment tôt. Moralement nous n'avons pas le droit d'intervenir dans un contrat qui affectera une autre génération que la nôtre.

Dans vingt ans, la science aura certainement fait des progrès qui réduiront

d'une façon sensible le coût du transport des voyageurs, c'est-à-dire que dans vingt ans la valeur représentative de la franchise accordée à la Montréal Street Railway sera beaucoup plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui.

En supposant même que ces progrès ne se réalisent pas, dans vingt ans la population de Montréal comptera 100, 200, peut-être 300 mille âmes de plus qu'aujourd'hui. Est-ce que cette augmentation de population ne représente pas un revenu considérable pour une compagnie qui jouit du privilège de la transporter?

Le Conseil Municipal n'est en aucune façon en mesure de pouvoir actuellement établir la valeur d'une franchise de trente ans qui ne doit prendre effet que dans vingt ans.

En accordant cette franchise dès maintenant le Conseil Municipal sacrifierait nécessairement les intérêts du public au profit d'une compagnie dont le public n'a pas toujours eu à se louer, il s'en faut de beaucoup.

Pourquoi la Compagnie a-t-elle tant de hâte de faire prolonger son contrat avec la Cité? Serait-elle assez sûre de la majorité du Conseil Municipal actuel et craindrait-elle de ne pouvoir escamoter du prochain Conseil Municipal la prolongation dont elle a besoin pour faire mousser ses affaires?

Les élections sont proches et le public qui n'est pas sans sujets de plaintes contre la Compagnie des Chars Urbains et qui n'ignore pas que ses Directeurs sont pour la plupart également Directeurs de la Montréal Light, Heat and Power Co. qui l'écorche, le public pourrait bien faire les élections sur le dos des monopoles.

Voilà évidemment ce qu'on craint à la Montréal Street Railway et voilà pourquoi la Compagnie voudrait, avant les prochaines élections, avoir en mains un contrat en bonne et due forme la rendant maîtresse de nos rues pendant cinquante ans.

Il ne faut pas que cela soit.

AU MANITOBA

La récolte du blé est estimée à plus de 60,000,000 de boisseaux.

Une dépêche spéciale de Winnipeg au "Globe", dit que, malgré que la récolte du blé au Manitoba et aux Territoires ne puisse encore être estimée avec une précision absolue, on croit qu'elle sera d'environ soixante ou soixante-cinq millions de boisseaux.

M. C. N. Bell, secrétaire du Board of Trade de Winnipeg, dit qu'elle atteindra le chiffre de soixante-cinq millions.

Les cultivateurs, ajoute la dépêche, encaisseront des recettes au chiffre de \$42,000,000.